

COMMUNIQUE

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2013

La société ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR (EEM) informe le public que, pour des raisons techniques dues au retard dans la publication des comptes de GASCOGNE, ses Etats Financiers ne pourront être arrêtés que lors du Conseil d'Administration convoqué pour le Mercredi 14 mai 2014.

A l'issue de ce Conseil, la Société publiera un avis financier pour les porter à la connaissance du marché.

En conséquence, ces Etats Financiers auxquels seront joints les rapports accompagnés des attestations des Commissaires aux Comptes, seront mis en ligne d'ici au 31 mai 2014.